

COPIE DELOITTE

ONCODESIGN

Société Anonyme

20 rue Jean Mazon
21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

EXCO SOCODEC
51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy
21066 DIJON CEDEX

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

ONCODESIGN

Société Anonyme
20 rue Jean Mazen
21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société ONCODESIGN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONCODESIGN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme indiqué dans la note 9.12 de l'annexe aux comptes annuels intitulée "Principes, règles et méthodes comptables – Le chiffre d'affaires", votre société comptabilise le résultat de ses contrats à long-terme selon la méthode de l'avancement sur la base des meilleures estimations disponibles des résultats à terminaison. Nous avons revu les hypothèses retenues et les calculs effectués par la société.
- La note 9.8 de l'annexe aux comptes annuels intitulée "Principes, règles et méthodes comptables – Les subventions et avances conditionnées" expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions et avances conditionnées. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de traitement des subventions reconnues en produits d'exploitation et nous nous sommes assurés que les notes 7 et 8 de l'annexe aux comptes annuels fournissent une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon et Lyon, le 30 avril 2018

Les commissaires aux comptes

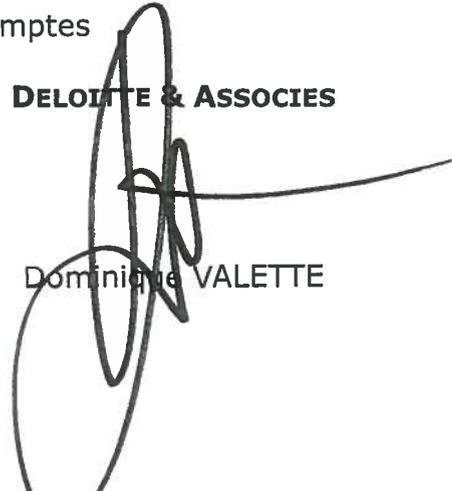
~~EXCO SOFITEC~~

SOCODEC



Magali RAUX

DELOITTE & ASSOCIES



Dominique VALETTE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

2. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	1 170 334	653 404	516 930	904 662
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	55 165		55 165	72 284
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	8 199	8 199		227 664
Installations techniq., matériel, outillage	2 343 360	1 914 357	429 003	250 908
Autres immobilisations corporelles	1 068 350	794 197	274 153	315 810
Immobilisations en cours	2 270		2 270	13 625
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 161		1 161	161
Créances rattachées à participations	10 000		10 000	10 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	148 650		148 650	128 461
Autres immobilisations financières	2 371 968	3 250	2 368 717	169 340
TOTAL II	7 179 457	3 373 407	3 806 050	2 092 914
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	634 619	35 925	598 694	456 040
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes	(315)		(315)	94 670
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	5 941 411	222 190	5 719 221	3 466 858
Autres créances	7 957 501	481 310	7 476 191	3 470 399
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dt actions propres <input type="text"/>)				
Disponibilités	10 779 760		10 779 760	9 466 289
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	529 804		529 804	504 015
TOTAL III	25 842 780	739 425	25 103 355	17 458 271
Frais émission d'emprunts à étaler IV				
Primes rembours des obligations V				
Ecart de conversion actif VI	116 107		116 107	147
TOTAL GENERAL (I à VI)	33 138 344	4 112 832	29 025 512	19 551 332

3. BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	545 473	545 473
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 691 894	17 691 894
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	21 409	21 409
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.)		
Report à nouveau	(9 433 175)	(6 461 391)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(4 800 535)	(2 971 784)
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Capitaux Propres	4 025 067	8 825 602
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 705 945	1 453 945
Autres Fonds Propres	1 705 945	1 453 945
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	116 107	147
Provisions pour charges		18 000
Provisions	116 107	18 147
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 984 223	788 379
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	13 610	12 605
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 362 667	3 172 182
Dettes fiscales et sociales	4 723 779	3 063 929
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70	70
Autres dettes	177 246	176 092
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	11 916 648	2 010 857
Dettes	23 178 242	9 224 114
Ecart de conversion passif	151	29 525
Total Général	29 025 512	19 551 332

4. COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
			12 mois	12 mois
Ventes de marchandises Production - biens vendue - services	5 483 362	6 060 769	11 544 132	10 884 866
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5 483 362	6 060 769	11 956 535	10 884 866
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			35 995 292 064 124 698	1 886 90 726 161 915 47 006
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		I	12 409 292	11 186 399
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane) Variations de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			2 689 018 (132 811) 10 629 220 1 134 031 8 467 056 3 418 596	1 743 425 15 343 7 802 018 236 455 4 988 563 1 980 658
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges			422 454 92 687 205 879	274 988 296 874 18 000 52 620
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		II	26 926 130	17 408 943
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(14 516 838)	(6 222 545)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		III IV		
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			148 175 147	240 420 119 570 77 655
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		V	148 322	437 645
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (6) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			111 160 64 355 81 947	8 344 60 472 232 554
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		VI	257 462	301 370
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(109 140)	136 275
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			(14 625 979)	(6 086 270)

5. COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 174 700	1 349 217
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	167
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) VII	8 174 715	1 349 383
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	1 419 155	38 912
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) VIII	1 419 155	38 912
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	6 755 560	1 310 471
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		
Impôts sur les bénéfices X	(3 069 884)	(1 804 015)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	20 732 329	12 973 427
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	25 532 863	15 945 211
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(4 800 535)	(2 971 784)

6. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Resultat de la période	-4 800 535	-2 971 784
Dotations et reprises d'amortissement sur immobilisations	199 385	274 988
Dotations et reprise de provisions	148 531	145 502
Variation du BFR	-2 038 778	2 816 046
Trésorerie nette absorbée par les opérations	-6 491 397	264 753
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-922 764	-1 077 382
+/-VNC des actifs immobilisés cédés	975 273	18 174
Produit des actifs cédés	10 507 000	
Cession / acquisition d'actifs financiers	-2 215 619	-26 523
Dettes sur acquisition d'actif immobilisé		
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	8 343 890	-1 085 731
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Appel du capital		
Prime d'émission		
Autre capitaux propres		
Encaissements d'avances remboursables	287 000	383 000
Dettes financières diverses	2 195 843	692 044
Remboursement d'avance remboursable	-35 000	-35 000
Variation des comptes courants	-2 986 865	21 576
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-539 022	1 061 620
Variation de trésorerie	1 313 471	240 642
Trésorerie à l'ouverture	9 466 289	9 225 647
Trésorerie à la clôture	10 779 760	9 466 289

ANNEXE

7. Arrêtés des comptes :

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 Avril 2018.

8. Événements marquants de la période

Pour rappel, le centre François Hyafil (ex GSK) est entré dans le périmètre Oncodesign le 1er décembre 2016.

Une majeure partie de l'année 2017 a été consacrée à l'intégration de cette nouvelle équipe et la mise en place d'une organisation transverse afin de favoriser les échanges et les synergies complémentaires.

Opérations:

1) Démarrage du projet Oncosnipe

OncoSNIFE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancéreux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques spécifiques à travers l'identification de nouvelles cibles. OncoSNIFE® permettra à Oncodesign de générer de nouvelles voies de recherche thérapeutiques pour ses activités Expérimentation et Découverte. Le projet, d'une durée de 4 ans est piloté et coordonné par Oncodesign ; il regroupe les compétences de 4 partenaires industriels aux expertises et cœurs de métiers complémentaires et synergiques : Expert System (Modène, Italie), Sword (Lyon), Acobiom (Montpellier) et Oncodesign (Dijon) et 3 institutions académiques : les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, le Centre George François Leclerc (Dijon) et l'Institut Paoli Calmettes (Marseille), ces deux derniers étant des centres de lutte contre le cancer.

Oncodesign sera financé à hauteur de 2 M€ par avance remboursable

2) Septembre 2017 : Acquisition fonds de commerce Bertin Pharma

Cet accord inclut le transfert d'une équipe de 46 collaborateurs pluridisciplinaires hautement qualifiés pour accompagner la découverte et le développement de nouveaux médicaments en propre ou pour le compte de tiers, dans les domaines notamment de l'immunologie et des maladies infectieuses.

Le périmètre concerné inclut des capacités pour l'étude de l'absorption, de la distribution, du métabolisme et de l'excrétion des molécules thérapeutiques (ADME), de bioanalyse réglementaire, ainsi que le biobanking centralisée pour la gestion d'échantillons biologiques à risque infectieux ou non.

L'acquisition est financée par prêt bancaire, à hauteur de 2.5 M€ chez Oncodesign SA avec un apport en compte courant à PK Pdesign, le solde des emprunts chez PK PDesign, La société PK/PDesign, filiale nouvellement créée à 100% d'Oncodesign, regroupe les nouvelles activités acquises au sein du Groupe Oncodesign.

3) Décembre 2017 : Réalisation d'un projet de lease-back sur le bâtiment des Ulis

Opération réalisée en 2 temps avec le Crédit Agricole, la Caisse d'épargne et la Société Générale.

- a) Cession du bâtiment pour une somme de 10.5 M€, acquis pour 2 € en 2016 (hors frais de mutation).
- b) Mise en place d'un crédit-bail sur une période de 15 ans comprenant un dépôt de garantie (avance preneur) de 2 M€

Cette opération, nette des frais de 0,4M€ a apporté 8.1 M€ de trésorerie à la société.

Il faut noter la différence de traitement comptable et fiscal de la plus-value réalisée.

Au niveau fiscal, la plus-value est taxée cette année, année de réalisation de l'opération alors qu'au niveau comptable, la plus-value est étalée sur la durée du contrat de crédit-bail, soit sur 15 ans.

9. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de la société ONCODESIGN SA ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2016-12 du 12 décembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les mêmes méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux historiques ont été utilisées pour l'établissement des comptes intermédiaires : il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Brevets, licences d'exploitation : 20 ans

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les frais de dépôts de brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant toute la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international (12 mois).

Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles. Viendront ensuite s'ajouter les frais de dépôts internationaux au fur et à mesure de ceux-ci.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- Des logiciels spécifiques à l'activité de la société notamment :
 - LIMS (Laboratory Information Management System) : logiciel de suivi de l'activité des laboratoires.
 - Vivo Manager : logiciel spécifique de suivi des opérations sur les animaux.
- Les frais de dépôt de brevets

- Les frais de dépôts de marque

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dotations aux amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages : 2 à 5 ans;
- Installations générales et agencements : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : N A ;
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans.

c) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les immobilisations financières correspondent pour leur essentiel à l'effort de construction.

Néanmoins la société possède les titres de participation de la société Oncodesign Inc, Oncodesign USA inc et une participation au GIE Pharmimage.

D'autre part, dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société Louis Capital Markets, la société possède 17 347 actions propres au 31 décembre 2017. Ces actions sont valorisées selon le principe FIFO. (First In First Out). Dès lors que la valeur FIFO est supérieure au cours à la date de clôture une provision est portée au bilan.

2) Les Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks se composent essentiellement :

- De consommables de fonctionnement : il s'agit des réactifs de laboratoires et consommables divers (blouse, gants...) qui ne se rattachent pas directement à une étude.
- De consommables spécifiques : il s'agit de médicaments de référence, d'anticorps affectable aux études.
- D'animaux : Il s'agit des animaux présents en zone de quarantaine au moment de la clôture de la période. Les animaux sont considérés comme « consommés », dès lors qu'ils sortent de la quarantaine pour rentrer dans le processus de production.

Du fait de la nature des composants des stocks, la société comptabilise des provisions pour dépréciation sur la base des dates de péremption des réactifs, médicaments et anticorps. La société enregistre également des dépréciations pour rotations lentes.

3) Créances

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée.

Les créances clients sont provisionnées dès lors que la société constate un litige avec client ou entame une procédure de recouvrement envers le client.

4) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les éventuelles provisions pour dépréciation des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- Le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- La valeur probable de négociation pour les titres non cotés

5) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme, et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les découverts bancaires, dans la mesure où ils répondent à un besoin ponctuel et non récurrent, sont intégrés aux disponibilités dans le tableau de trésorerie.

6) Opération en Devises

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours de la clôture de la période. Les écarts en découlant sont portés en "Ecart de conversion" à l'Actif ou au Passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

7) Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

8) Les subventions et avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Développement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif « Autres fonds propres

– Avances conditionnées ». Les subventions sont reconnues en compte de résultat, en produits d'exploitation en fonction de l'avancement des charges auxquelles elles se rapportent. Le cas échéant, une provision pour subvention perçue d'avance est comptabilisée.

9) Les Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu par le contrat.

10) Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués, selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

11) Crédit Impôt Recherche (CIR)

La société Oncodesign dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat au crédit du poste « impôt sur les sociétés ».

12) Le Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires se décompose dorénavant selon 3 flux :

- **Le flux service**

Il se caractérise par des prestations de services avec obligation de moyen. Le Chiffre d'Affaires est comptabilisé, à chaque fin de période, à l'avancement sur indication du Coordinateur d'étude et en fonction du reste à faire technique.

- **Le flux partenariat :**

a. Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.

b. Droits d'accès à la technologie (Up front fees)

Quand les up front fees (activité Découverte) correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.

c. Paiement d'étapes ou Milestone

Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par Oncodesign. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

• **Le flux licensing**

a. Concession de license (Up front fees)

Ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.

b. Paiement d'étapes ou Milestone

Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers devant être levées par Oncodesign. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

13) Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts d'emprunts, aux produits d'intérêts de comptes à terme.

NOTES

1. Immobilisations

CADRE A - IMMOBILISATIONS	immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations, apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I		
Autres postes immobills. incorporelles	TOTAL II	1 507 830	600 989
Terrains			
Construction sur sol propre		227 242	
Construction sur sol d'autrui		8 199	
Install.techn.,mat.,outillage indust.		2 065 597	277 765
Autres immo. Installations générales et agencements		366 991	58 632
Autres immo. Matériel de transport		451 239	25 622
Autres immo. Matériel de bureau et informatique, mobilier		177 980	
Immobilisations corporelles en cours		13 625	2 270
Avances et acomptes			
	TOTAL III	3 310 872	364 288
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		10 161	1 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		305 998	2 215 232
	TOTAL IV	316 159	2 216 232
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	5 134 861	3 181 510

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale, Valeur d'origine
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et de développpt	TOTAL I			
Autres postes immo.incorporelles	TOTAL II	42 514	840 806	1 225 499
Terrains				
Construction sur sol propre			227 242	
Construction sur sol d'autrui			8 199	
Install.techn.,mat.,outillage indust.			2 343 361	
Autres immo. Installations générales et agencements			12 113	413 510
Autres immo. Matériel de transport				476 860
Autres immo. Matériel de bureau et informatique, mobilier				177 980
Immobilisations corporelles en cours			13 625	2 270
Avances et acomptes				
	TOTAL III		252 980	3 422 181
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				11 161
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilis. financières			613	2 520 618
	TOTAL IV		613	2 531 779
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	42 514	1 094 399	7 179 458

Les principaux mouvements d'acquisition :

- Les Immobilisations incorporelles sont constituées de
 - Brevet sur la technologie Nanocyclix :
 - Logiciel informatique :
- Les immobilisations corporelles représentent le renouvellement de matériel technique récurrent et des investissements liés à l'accroissement de l'effectif de la société
- Le poste immobilisations financières prend en compte le dépôt de garantie de 2 000 000 € consenti dans le cadre de l'opération de lease-back sur le centre François Hyafil

Les principaux mouvements de cession :

- Sortie de la valeur d'acquisition (frais de mutation) du centre François Hyafil pour un montant de 226 K€ suite à l'opération de lease back.
- Rationalisation de notre portefeuille de brevet suite à l'avancée de nos projets, afin de réduire les frais de maintien de ces brevets. Sortie de 780 K€ de valeur nette de brevets, notamment sur des brevets concernant des cibles ou des voies abandonnés. Cette rationalisation permettra de diminuer, sur les 3 ans à venir, les frais cumulés de défense de brevets de 870 €.

2. Amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissement fin exercice
Frais établist, développement TOTAL I				
Autres Immob.Incorporelles TOTAL II	530 883	197 577	75 057	653 4
Terrains				
amort ag const sol autrui	7 777	11 500	11 078	8 1
amort mat & outillages	1 814 689	89 376		1 904 0
Amort logiciels		10 292		10 2
amorts inst agct divers	224 949	37 641	7	262 5
amort mat info	283 513	73 555		357 0
amort mobiliers	171 938	2 608		174 5
TOTAL III	2 511 063	224 972	16 032	2 720 0
TOTAL (I à III)	3 041 947	422 549	91 088	3 373 4

3. Stock (en valeur brute)

En €	31/12/2017	31/12/2016
Cons. Fonctionnement	153 684	126 297
Cons. Spécifiques	424 131	323 410
Animaux	17 132	52 101
TOTAL	594 947	501 808

L'Augmentation du stock est essentiellement liée à l'évolution de la taille de l'entreprise

4. Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
Prêts	148 650		148 650
Autres immobilisations financières	2 371 968	246 968	2 125 000
Clients douteux ou litigieux	224 430	224 430	
Autres créances clients	5 716 981	5 716 981	
Créance représent. titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	33 562	33 562	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 520	2 520	
- impôt sur les bénéficiaires	3 490 856	3 490 856	
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	678 820	678 820	
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	66 042	66 042	
- divers	108 068	108 068	
Groupe et associés	3 577 632	2 885 452	692 180
Débiteurs divers (dont pension titres)			
Charges constatées d'avance	529 804	529 804	
TOTAUX	16 959 333	13 983 503	2 975 830

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.				
Autres emprunts obligataires				
Empr., dettes - à 1 an maximum				
établist crédit - à plus de 1 an	2 984 223	277 865	2 331 358	375 000
Empr.,dettes financ.divers	13 610		13 610	
Fournisseurs, comptes rattachés	3 362 667	3 362 667		
Personnel et comptes rattachés	1 743 931	1 743 931		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux	1 369 503	1 369 503		
- impôt bénéficiaires	216 846	216 846		
Etat et autres - T.V.A.	406 503	406 503		
collectivités - oblig.cautionnées				
- autres impôts	986 994	986 994		
Dettes immob. cptes rattachés	70		70	
Groupe et associés	103 324	103 324		
Autres dettes (pension titres)	73 922	73 922		
Dettes représent.titres emprunt.				
Produits constatés d'avance	11 916 648	11 916 648		
TOTAUX	23 178 242	20 458 203	2 345 038	375 000

A) Forte augmentation des créances de l'entreprise :

- Compte courant PKPDesign pour un montant de 2.9 M€ lié à l'acquisition du fonds de commerce Bertin Pharma.
- Augmentation du compte courant Oncodesign inc (Canada) pour supporter le démarrage de l'activité de la JV Synergie Montréal pour 186 K€
- Croissance du crédit d'impôt recherche de 1.6 M€

B) Variations sensibles des dettes de l'entreprise

- Prêt de 2.5 M€ contracté auprès de la BPI pour financer une partie de l'investissement du fonds de commerce Bertin Pharma
- Dette constatée concernant l'impôt sur les sociétés liée à l'imposition immédiate de la plus-value du centre François Hyafil pour 217 K€
 - Dette sur la taxe foncière et CFE à hauteur de 720 K€. Dans la continuité des recours entrepris par GSK depuis 2015, Oncodesign conteste, auprès de l'administration fiscale, le classement du bâtiment des Ulis en local industriel. La société s'est donc acquitté, pour le moment, d'un montant estimé de taxe foncière de 83 K€ basé sur un classement normal des locaux mais a comptabilisé le montant global du bordereau de taxe foncière reçu sur l'exercice 2017 compte tenu du risque existant et de la procédure en cours.

5. Comptes à terme

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de comptes de dépôts à terme. Elles se décomposent comme suit :

Compte à terme	31/12/2017	31/12/2016
CIC	0	3 207 242
Caisse d'Epargne	480 654	3 850 000
TOTAL	480 654	7 057 242

Ces placements sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risques liés à des évolutions de taux d'intérêts.

6. Capitaux propres

1) Variation des capitaux propres

en €	Capital	Reserve	Report à nouveau	Résultat	Prime d'émission	Total Capitaux Propres
31/12/2016	545 473	21 409	-6 461 391	-2 971 784	17 691 895	8 825 602
Affectation du résultat			-2 971 784	2 971 784		0
Résultat exercice				-4 800 535		-4 800 535
31/12/2017	545 473	21 409	-9 433 175	-4 800 535	17 691 895	4 025 067

Composition du capital social

en €	31/12/2017	31/12/2016
Capital	545 473	545 473
Valeur Nominale	0.08	0.08
Nombre d'actions	6 818 412	6 818 412
Droits de vote exerçables	10 094 604	9 766 302

2) Répartition du capital

Réalisé sur la base des titres détenus en nominatif.

En nbre d'actions	Actions ordinaires	% du Capital
Fondateurs	2 908 078	43%
Managers	457 360	7%
Financiers Historiques	316 620	4%
Public	3 119 007	46%
Auto Détention	17 347	0%
TOTAL	6 818 412	100%

3) Instruments financiers dilutifs

Il n'y a pas d'instruments financiers dilutifs au 31 décembre 2017

7. Avances conditionnées

En €	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
BPI - IMAKINIB	676 982			676 982
BPI - NEDO	59 963		35 000	24 962
BPI - IMODI	717 000			717 000
BPI - ONCOSNIPE		287 000		287 000
TOTAL	1 453 945	0	35 000	1 705 945

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction de la nature des dépenses qui composent les projets financés.

Notamment pour BPI, les dépenses de « Recherche Industrielles » constituent la base des subventions, les dépenses de « Développement Expérimental » constituent la base des avances conditionnées.

BPI ISI « Imakinib » (OSEO) : Montant total maximum de 2 056 401 €

Financement de projet collaboratif, sur la période de 2009 à 2017 en partenariat initialement avec les sociétés Guerbet et Ariana.

Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie.

Le partenaire Guerbet a été remplacé par la société Cyclopharma. Les remboursements interviendront à partir de 2022.

BPI « Nedo » (OSEO) : Montant total 140 000 €

Financement en partenariat avec l'institut CIEA au Japon et NEDO (équivalent BPI au Japon) de développement de nouveaux modèles expérimentaux.

Une avance remboursable a été accordée par OSEO pour 140 000 € le 12/02/2013 pour l'étude de développement de modèles innovants de souris humanisées pour l'évaluation de nouveaux agents anticancéreux, sous un délai de 27 mois à partir du 16/03/2012. Cette avance a été versée en intégralité à la signature du contrat. Cette aide correspond à 43.08 % des dépenses estimées du projet.

Sauf échec technique ou commercial du programme (et auquel cas Oncodesign serait amenée à payer un minimum de 56 K€), le remboursement de l'aide s'effectue par échéances trimestrielles de 8 750€ à partir du 30/09/2015 jusqu'au 30/06/2019.

Néanmoins, au plus tard, le 31/03 de chaque année, à compter du 1er janvier 2015, une annuité de remboursement égale à :

43,08% du produit, hors-taxe, des cessions, concessions ou concessions de licences-brevets ou de savoir-faire- perçu au cours de l'année calendaire précédente lorsque les dites cessions ou concessions portent sur les résultats du programme aidé,

43,08% du produit, hors taxes, généré par la commercialisation et notamment la vente à un tiers ou l'utilisation par le bénéficiaire pour ses besoins propres des prototypes, préséries, maquettes, réalisés dans le cadre du programme aidé

L'application du contrat ne saurait amener la société Oncodesign à rembourser à BPI une somme supérieure en principal au montant de l'aide qu'elle a perçue.

Le remboursement de 35 000 € correspond aux quatre échéances définies de l'année 2017.

BPI PSPC IMODI : Montant total 1 230 282 €

PSPC : Projets Structurant des Pôles de Compétitivité

Ce projet a pour but de mettre en place une filière nationale organisée et dédiée au développement de la médecine personnalisée.

Il est réalisé par 6 grands groupes industriels, 4 PME et 7 institutions académiques sur une durée de 7 ans

Financement par BPI pour un montant de 1 166 972 € (un million cent soixante-six mille neuf cent soixante-douze euros) sous forme d'avance remboursable.

Oncodesign s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 1 360 000 € (un million trois cent soixante mille euros) à compter de 2022 au plus tard et jusqu'en 2025 selon un échéancier défini.

D'autre part Oncodesign a reçu, dans le cadre de ce projet une subvention de 63 310 € (soixante-trois mille trois cent dix euros) pour le financement de la construction du dossier.

BPI PSPC (PIA) Oncosnipe : Montant total 2 135 000 €

OncoSNIFE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancéreux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques spécifiques à travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet, d'une durée de 4 ans, est piloté et coordonné par Oncodesign.

Financement par BPI pour un montant de 2 135 000 € (deux million cent trente-cinq mille euros) sous forme d'avance remboursable.

Oncodesign s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 2 135 000 € (deux million cent trente-cinq mille euros) à compter de 2023 jusqu'en 2027 selon un échéancier défini.

D'autre part Oncodesign a reçu, dans le cadre de ce projet une subvention de 50 000 € (cinquante mille euros) pour le financement de la construction du dossier

8. Les subventions d'exploitation

En €	31/12/2017		31/12/2016	
	<i>Reçues</i>	<i>au compte de résultat</i>	<i>Reçues</i>	<i>au compte de résultat</i>
BPI - IMAKINIB	0	35 995		9 322
BPI - IMODI	0			2 584
BPI - ONCOSNIPE	15 000		35 000	50 000
OPCA DEFI - FORMATIONS	0		20 798	28 820
TOTAL	15 000	35 995	55 798	90 726

Les projets ouvrant droits à des Subventions :

- Projet IMAKINIB : projet ISI financé par BPI France

Une partie de l'aide est versée sous forme de Subvention pour les dépenses de Recherche Industrielle, une partie est versée sous forme d'Avance Remboursable pour les dépenses de Développement Expérimentaux.

- Projet IMODI : projet PSPC financé par BPI France

Seule la partie concernant la construction du dossier donne lieu à une subvention. Toutes les aides complémentaires seront versées sous forme d'avance remboursable.

- Projet OncoSnipe : « Projet d'Investissement d'Avenir » financé par BPI France

Seule la partie concernant la construction du dossier donne lieu à une subvention. Toutes les aides complémentaires seront versées sous forme d'avance remboursable.

9. Emprunts et concours bancaires

Détail des emprunts par échéance en €	Variation nette année	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
-A un an maximum					
TOTAL	0.00	..	-	-	
-A plus d'un an					
CIC 150K€ (Fin 10/02/19)	- 49 957.91	58 601.09	44 574.00	14 027.00	
CIC 200K€ (Fin 20/08/19)	- 66 555.49	111 296.51	66 639.00	44 658.00	
CE 350K€ (Fin 05/10/19)	- 116 423.67	214 200.33	116 715.05	97 485.00	
CIC 150K€ (Fin 15/12/19)	- 49 875.12	100 124.88	49 937.00	50 188.00	
BPI - 2 500 000€ (Fin 30/09/2024)	+ 2 500 000.00	2 500 000.00	-	2 125 000.00	375 000
TOTAL	+ 2 217 187.81	+ 2 984 222.81	+ 277 865.05	+ 2 331 358.00	+ 375 000.00

Par ailleurs, la société bénéficie d'un concours bancaire à hauteur de 800 000 € qui n'est pas utilisé au 31/12/2017.

La société a contracté un emprunt de 2.5 M€ auprès de la BPI dans le cadre du rachat du fonds de commerce Bertin Pharma. Emprunt sur une durée de 7 ans avec 18 mois de franchise.

Le financement complémentaire est supporté directement par la filiale PK PDesign auprès des 3 banques (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Société Générale)

10. Compte de régularisation

Les facturations de l'activité Expérimentation sont souvent déconnectées de la réalisation effective de l'étude, le compte de produit constaté d'avance sert à corriger le Chiffre d'Affaires à l'avancement.

La plus-value réalisée sur l'opération de cession du lease back 10.3 M€ suit comptablement la durée de location du bien. Le produit sera donc constaté pendant 15 ans à hauteur de 687 K€ par an.

11. Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour litiges				
Prov. pour garanties clients				
Prov. pertes marchés à terme				
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change	147	116 107	147	116 107
Prov. pensions, obligations simil.				
Prov. pour impôts				
Prov. pour renouvellement immo.				
Prov. pour gros entretien et revi.				
Prov. charges s/congés à payer				
Autres prov. risques et charges	18 000		18 000	
TOTAL I	18 147	116 107	18 147	116 107
Prov. immobilisat. incorporelles				
Prov. immobilisat. corporelles				
Prov. titres mis en équivalence				
Prov. titres de participation				
Prov. autres immo. financières	8 197		4 947	3 250
Prov. stocks et en cours	45 768	35 925	45 768	35 925
Prov. comptes clients	156 830	222 562	372	379 020
Autres prov. pour dépréciation	481 310	139 101	44 825	575 585
TOTAL II	692 105	397 588	95 912	993 781
TOTAL GENERAL (I + II)	710 251	513 695	114 059	1 109 887

Dont :

Exploitation
Financières
Exceptionnelle

397 588	108 965
116 107	5 094

12. Chiffre d'affaires et autres revenus

Oncodesign a été fondée en 1995 avec pour vocation dès l'origine de découvrir et d'apporter de nouveaux traitements personnalisés et efficaces aux patients atteints de cancers.

Le découpage du chiffre d'affaires reprend l'organisation opérationnelle par flux (Cf 9.12) : Service, Partenariat et Licensing, s'ajoute à ces flux opérationnels les prestation intra groupe et les revenus annexes (loyer des bureaux du CFH, ..)

Revenus en €	31/12/2017	31/12/2016
Flux service	10 672	8 359
Flux partenariat	856	2 411
Flux Licensing	16	
Prestations filiale et loyers CFH	413	115
TOTAL Revenus des Opérations	11 957	10 885

13. Produits et charges exceptionnels

La subvention de 7 920 K€, versée par GSK au titre du deuxième versement des 33 000 K€, figure en produit exceptionnel.

Les charges exceptionnelles représentent d'une part, les frais de l'opération de lease-back pour un montant de 370 K€ d'autres part les valeurs nettes des brevets, notamment FLT3 et SIK, dont le maintien n'était plus nécessaire. Cette rationalisation du portefeuille des brevets impacte de 780 K€ les charges exceptionnelles, Cette opération contribuera à diminuer les dépenses de défense des brevets de 870 K€ sur les 3 prochaines années

14. Impôt sur les bénéfices

L'opération de lease-back sur le bâtiment des Ulis a généré une plus-value de 10.3 M€. Celle-ci ne figure pas au résultat de l'année mais est considérée fiscalement comme bénéfice imposable.

Les autres crédits d'impôts, s'élèvent à 27 K€.

Le CICE est comptabilisé dans un compte de charge de personnel et s'élève à 191 K€ à la fin de la période. Le CICE est utilisé pour renforcer les fonds de l'entreprise, les investissements et financer le besoin en fonds de roulement

15. Résultat par action :

Résultat par action	31/12/2017	31/12/2016
Nombre moyen pondéré d'actions	6 818 412	6 818 412
Résultat Net	(4 800 535)	(2 971 617)
Bases de calcul du résultat par action	(4 800 535)	(2 971 617)
Stock-options ayant un effet dilutif		
Actions gratuites ayant un effet dilutif		
Bons de souscriptions d'actions ayant un effet dilutif		
Bases de calcul du résultat dilué par action	(4 800 535)	(2 971 784)
Résultat par action	(0.70)	(0.44)
Résultat dilué par action	(0.70)	(0.44)

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires avait pour effet de réduire le bénéfice par action ou d'augmenter la perte par action des activités poursuivies

16. Opérations avec des parties liées

Il existe 3 opérations avec des parties liées :

- Rémunération du compte courant de la société PCG au taux maximum fiscalement déductible. A fin décembre, compte tenu du montant non significatif, aucun intérêt n'a été constaté au 31 décembre 2017.
- Financement de 5 places en crèche pour le personnel Oncodesign à la SARL CGD (société de Catherine Genne, Directeur Général Délégué et Administrateur Oncodesign), conclu le 8 décembre 2016. Le montant de cette convention s'élève à 53 K€ annuel pour 5 places de crèche.
- Honoraires de monsieur Jan Hoflack dans le cadre des prestations de Directeur Scientifique facturés par la société de Mr Jan Hoflack, Pharmopsis BV, conclu le 20 juillet 2010. Le montant de ces honoraires s'élève à 278 K€ sur la période

17. Engagements donnés

1) Nantissements :

Nantissement du fonds de commerce de recherche contractuelle dans les domaines précliniques et cliniques en cancérologie et biologie médicale, sous-traitance en matière de recherche et analyse pour les organismes publics et privés et tous services à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique, dans le cadre des contrats de prêts avec le CIC ayant pour valeur d'origine 132 000€.

Nantissements des comptes à terme

- Caisse d'Epargne : 300 000€ dans le cadre du découvert autorisé de 400 000 € jusqu'au 30/06/2018
- Caisse d'Epargne : 150 000 € dans le cadre du prêt de 350 000 € jusqu'en Avril 2018

2) Caution

Caution d'Oncodesign Sa pour sa filiale PK PDesign SAS

Dans le cadre du rachat du fonds de commerce Bertin Pharma

Prêt Crédit Agricole pour un montant de 667 K€

Prêt Société Générale pour un montant de 670 K€

Prêt Caisse d'Epargne pour un montant de 663 K€

3) Engagement de Fonds propres

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'aides remboursables à l'innovation accordées par BPI et l'ANVAR et de subventions accordées par les collectivités publiques.

Il n'existe plus de conditions de fonds propres sur les prochaines étapes des projets financés par BPI.

18. Crédit-bail

Concernant les locaux de Dijon 20 rue Jean Mazon.

Rubriques	31/12/2017			au 31/12/2016		
	Terrains	Constructions	Total	Terrains	Constructions	Total
VALEUR D'ORIGINE	180 700	3 329 300	3 510 000	180 700	3 329 300	3 510 000
AMORTISSEMENTS						
Cumul exercices antérieurs		2 664 916	2 446 630		2 446 630	2 446 630
Exercice en cours		218 287	218 287		218 287	218 287
TOTAL		2 664 916	2 664 916		2 664 916	2 664 916
VALEUR NETTE	180 700	664 384	845 084	180 700	664 384	845 084
REDEVANCES PAYEES						
Cumul exercices antérieurs	191 795	3 811 188	4 002 983	177 130	3 540 981	3 718 111
Exercice en cours	15 370	283 188	298 558	14 666	270 206	284 872
TOTAL	207 165	4 094 375	4 301 541	191 795	3 811 188	4 002 983
REDEVANCES A PAYER						
A un an au plus	13 500	248 721	262 221	13 701	252 436	266 137
A plus d'un an et moins de 5 ans	13 298	245 007	258 305	26 797	493 728	520 526
A plus de cinq ans	0	0	0	0	0	0
TOTAL	26 797	493 728	520 526	40 499	746 164	786 663

Concernant le site des Ulis (lease-back)

Montant net de l'engagement (incluant la garantie avance preneur de 2 M€)

Redevance à payer 10 025 085 €

A un an au plus 668 339 €

A plus d'un an et moins de 5 ans 2 673 356 €

A plus de 5 ans 6 683 390 €

19. Indemnité de fin de carrière

Options retenues :

Taux turn-over pour les employés de moins de 50 ans : 8.33 %

Taux turn-over pour les employés de plus de 50 ans : 0 %

Taux de revalorisation des salaires : 2.5 % par an

Taux d'actualisation (iBoxx / Bloomberg) : 1.30%

La provision est calculée,

- Pour le site de Dijon sur les conditions de la convention collective des industries chimiques
- Pour l'établissement des Ulis (centre François Hyafil) sur les conditions de la convention collective des industries chimiques

Le montant de la provision s'élève à : 1 003 385 €

20. Filiales et Participations

1) Oncodesign INC (615 Boulevard René Lévesque ouest-Montréal),

Détenue à hauteur de 100% de son capital social.

Créé en mars 2007, la société Oncodesign inc est, suite à la crise financière de 2008, inactive depuis l'exercice 2009 .cette société détient à ce jour 50% de la JV synergie Montréal. Le résultat 2017 fait apparaître une perte de 4 KCAD (3K€)

2) GIE Pharmimage (28 rue Louis de Broglie 21000 Dijon)

Groupement d'intérêt économique au capital de 60 000 € immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro 503 269 615. Nous détenons 16.7 % de son capital social soit 10 000€.

Le résultat estimé du GIE est estimé à 29 550 €. La quote-part de 4 905 € est intégrée dans le résultat fiscal d'Oncodesign SA.

3) Oncodesign USA inc (400 Technology Square Lower Level Cambridge, MA 02139 USA)

Créé en Septembre 2015, cette filiale commerciale à 100 % prend en charge le marché nord-américain..La filiale réalise un chiffre d'affaire de 1.9 M usd (1.7 M€) et affiche une perte de 181 KUSD (140 K€)

4) PK PDesign SAS (20 rue Jean Mazon 21000 Dijon)

SAS au capital de 1 000 € détenu à 100% par Oncodesign SA. Cette société a été créée en Avril 2017 afin de porter le fonds de commerce et l'activité de Bertin Pharma acquis le 1^{er} Septembre 2017.

Sur la période de Septembre à Décembre 2017, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 905 K€ et affiche une perte de 79 K€ qui supporte l'intégralité des charges d'acquisition (droit de mutation, honoraires,..) pour un montant de 380 K€.

21. Effectifs

Effectif moyen 2 sites	31/12/2017	31/12/2016
Ouvrier / Employé	19	12
Technicien /Agent de maîtrise	72	55
Cadres	71	38
Dirigeants	2	2
Total	164	106

Effectif présent au	31/12/2017	31/12/2016
Ouvrier / Employé	22	19
Technicien /Agent de maîtrise	79	67
Cadres	75	68
Dirigeants	2	2
Total	178	156

Les recrutements réalisés correspondent à la mise en œuvre de la stratégie de la société sur ces 3 activités stratégiques.

22. Événements postérieurs à la clôture

En février 2018, Oncodesign SA, par le biais de sa filiale canadienne Oncodesign inc a acquis l'intégralité des titres de la JV Synergie Montréal pour 1 CAD.